

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° I-2171

présenté par

Mme Panot, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon,
Mme Ressiguiier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 19, insérer l'article suivant:**

L'article 265 *nonies* du code des douanes est ainsi modifié :

« 1° Aux deux premiers alinéas, l'année : « 2013 » est remplacée par l'année : « 2018 » ;

« 2° À l'avant-dernier alinéa, après le mot : « décembre », l'année : « 2014 » est remplacée par l'année : « 2018 ». »

EXPOSÉ SOMMAIRE

La France n'atteint pas ses objectifs de diminution des émissions de gaz à effet de serre : l'écart était de +6,7 % en 2017 et de +4,5 % en 2018. Par cet amendement, nous proposons de supprimer les niches fiscales réservées aux industries les plus consommatrices d'énergies fossiles.

L'institut I4CE identifie « 16 milliards d'euros de niches fiscales sur la taxation des énergies fossiles ». Quatre niches à elles seules « impliquent que 25 % des émissions françaises [soient] peu ou pas taxées : l'exonération sur le kérosène des avions, les taux réduits pour les poids lourds, pour le gazole non routier et pour le gazole routier par rapport à l'essence ». Ce, alors même que 15 à 18 milliards d'euros de financement favorables au climat par an manquent à l'appel.

Aujourd'hui, 1091 installations très émettrices de gaz à effet de serre sur le territoire français sont soumises à un prix carbone de 26 euros par tonne de CO₂, via le système d'échange des quotas CO₂ européen. Un montant bien moindre par rapport au prix de la taxe carbone française de 44 euros par tonne de CO₂, qui est payée par les ménages et les entreprises bien moins polluantes.

De plus, une grande partie des entreprises reçoit des quotas de CO2 gratuitement. Les installations de l'industrie du ciment ont ainsi reçu un excédent de 14 % de quotas gratuits par rapport à leurs émissions !